



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET DATES À RETENIR

<p>Septembre à novembre 2021</p>	<p>Inscription des cégeps et diffusion des documents importants</p> <p>L'inscription se fait en ligne, avant le 19 novembre 2021.</p> <p>L'inscription comprend le formulaire rempli à nous retourner par courriel ainsi que le paiement par la poste, ou par virement bancaire.</p> <p>IMPORTANT*** Si vous ne recevez pas le courriel de confirmation incluant le formulaire à remplir, veuillez contacter webmestre@prixcollegialducinema.ca</p>
<p>18 janvier 2022</p>	<p>Lancement et dévoilement des titres des 5 longs métrages sélectionnés, capsule en ligne.</p>
<p>Janvier 2022</p>	<p>Envoi des liens des 5 films dans les cégeps</p>
<p>Janvier à mars 2022</p>	<p>Période de visionnement et délibérations locales</p> <p>Pour participer aux délibérations, les étudiant-es DOIVENT S'INSCRIRE dans leur institution auprès des personnes responsables ET sur le site Web du PCCQ (bouton « S'inscrire », en-haut à droite). En s'inscrivant, les étudiant-es courent la chance de remporter un des prix de participation.</p>
<p>9 mars 2022</p>	<p>Table ronde avec les cinéastes des films sélectionnés</p> <p>Les étudiant-es et professeur-es sont tout particulièrement invité-es à assister à cette rencontre, lors de laquelle les cinéastes pourront répondre aux questions des étudiant-es.</p>
<p>14 mars 2022</p>	<p>Date limite pour confirmer le nom de l'enseignant-e qui accompagnera l'étudiant-e aux délibérations nationales et remplir le formulaire d'hébergement et repas qui vous sera envoyé.</p>
<p>21 mars 2022</p>	<p>Date limite pour envoyer le résultat du vote et la fiche de pointage de votre établissement à l'adresse suivante : vote2022@prixcollegialducinema.ca</p> <p>Date limite pour envoyer le nom de l'étudiant-e représentant-e et son formulaire d'hébergement et de repas.</p>
<p>1er avril 2022</p>	<p>Délibérations nationales à l'hôtel DoubleTree by Hilton Montréal (1255 rue Jeanne-Mance)</p> <p>Accueil dans le lobby à 12h.</p> <p>L'horaire détaillé de la journée vous sera remis sur place.</p>

2 avril 2022	Petit-déjeuner et check-out de l'hôtel entre 7h30 et 9h30 Café cinéma et dévoilement du film lauréat à 10h30 au Cheval blanc (809 rue Ontario est) Fin des activités à 13h
---------------------	--

PRÉCISIONS

FICHE DE POINTAGE

Le résultat du vote et la fiche de pointage de votre établissement doivent nous parvenir à l'adresse suivante : vote2022@prixcollegialducinema.ca. La fiche de pointage est disponible sous l'onglet « [PROFESSEURS > Fiches et certificat](#) » sur notre site Web.

INSCRIPTION SUR LE WEB DES ÉTUDIANT-ES

Les étudiant-es ayant participé assidument aux activités doivent s'inscrire sur le site Web pour être éligibles au tirage des [prix de participation](#) qui aura lieu au terme des délibérations nationales. La liste des gagnant-es sera publiée sur le site Web, sous l'onglet ÉDITION 2022, après les délibérations.

REPRÉSENTANT-ES ÉTUDIANT-ES ET PROFESSEUR-ES ACCOMPAGNATEURS-TRICES

Un-e étudiant-e par cégep sera choisi-e par ses pairs pour représenter son institution lors des délibérations nationales. Il-Elle partagera sa chambre d'hôtel avec un-e étudiant-e d'un autre cégep (occupation double non mixte). Les professeur-es auront leur propre chambre. Le souper et le petit-déjeuner sont fournis pour tous et toutes. Veuillez noter que les frais de transport et de stationnement ne sont pas compris.

Votre chambre et vos repas doivent être confirmés en remplissant le formulaire, qui vous sera envoyé, avant le 14 mars. L'étudiant-e délégué-e doit remplir son formulaire avant le 21 mars. Pour toutes questions concernant l'hébergement ou les repas, communiquez directement avec nous à l'adresse webmestre@prixcollegialducinema.ca

DÉLIBÉRATIONS LE 1er AVRIL

Le comité de coordination accueillera étudiant-es et professeur-es dans le lobby de l'Hôtel DoubleTree by Hilton Montréal à compter de 12 h. Il est nécessaire que tous et toutes soient arrivé-es pour la première ronde de discussion, à 15 h.

Après le souper, pendant les délibérations finales, les professeur-es responsables se réuniront pour faire un retour sur les activités dans leurs cégeps.

CAFÉ CINÉMA ET DÉVOILEMENT DU FILM LAURÉAT LE 2 AVRIL

L'événement qui se déroulera au Cheval blanc est ouvert à tous et à toutes, et non seulement aux représentant-es présent-es à Montréal pour les délibérations : toute autre personne intéressée peut assister à cette discussion animée par Micheline Lanctôt, qui donnera la parole aux jeunes ainsi qu'à un invité du milieu du cinéma québécois.

Le nom du film gagnant sera dévoilé au terme de l'échange, en présence du réalisateur ou de la réalisatrice, à qui les étudiant-es remettront le **prix collégial du cinéma 2022**.

Les activités se termineront au plus tard à 13h.